DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE Arrondissement de Cosne

MAIRIE DE NEUVY-SUR-LOIRE

58450



Téléphone : 03 86 39 20 33 Télécopie : 03 86 39 27 67 e.mall : mairie.neuvy.loire@wanadoo.fr Nadia SOLLOGOUB-THOLLENAZ, Maire de Neuvy-sur-Loire,

Α

Infrapole Auvergne Nivernais Monsieur Grandjean Pôle technique 68 bis, avenue Edouard Michelin 63100 Clermont-Ferrand

Neuvy-sur-Loire, Le 5 mars 2015

INFRAPOLE AN - Pôle Tech.			
LE 1 1 MARS 20% Nº			
	Ò	С	
DPT			
VOIE	7		PN
OA/OT			
SES			
ECHEANCE:			
☐ Réponse à la signature du DPT ☐ Directe ☐ Avec copie DPT			

Objet: passage à niveau n°74 à Neuvy sur Loire

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier du 22 décembre dernier.

Vous nous exposiez qu'il ne vous semblait pas utile de maintenir le passage à niveau n°74, situé à l'intersection de la ligne Moret-Veneux-les-Sablons à Lyon-Perrache et d'un chemin communal.

Bien conscient de la dangerosité de cette traversée, le conseil municipal a décidé de donner son accord pour sa suppression.

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire, Nadia SOLLOGOUB-THOLLENAZ



